



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Ordre du jour

Lundi 5 juin 2023

19h00

Salon du personnel

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 3 avril 2023
4. Suivis au procès-verbal du 3 avril 2023
-Contrat de photos Annie Roberge (12, 13 octobre 2023)
5. Parole au public
6. Mot du président
7. Mot de la direction d'école
 - 7.1. D Organisation scolaire PROVISoire (Info)
Organisation scolaire 2023-24
Préscolaire : 2 classes
1^{re} année : 3 classes
2^e année : 2 classes
3^e année : 2 classes
2^e – 3^e année : 1 classe
4^e année : 2 classes
5^e année : 2 classes
6^e année : 3 classes

**Il est à noter que la formation de classes multi-âges fait partie du classement dans les écoles. Elle permet de ne pas transférer les élèves dans une autre école, car on ne peut pas ouvrir des classes à 10-12 élèves. Les critères pour le choix des élèves sont décidés en Conseil d'école. Il peut y avoir des*

élèves qui ont certaines particularités. Le but est d'équilibrer les groupes. Notre obligation est de faire connaître les critères de classement deux semaines avant l'entrée scolaire.

7.2. Grille-matières (Approuve)

L'équipe école recommande l'enseignement du nouveau programme « Culture et citoyenneté québécoise » en remplacement à « Éthique et culture religieuse » selon les recommandations ministérielle.

Comme cela fait partie de la grille-matière, nous avons besoin de l'approbation du CÉ. Voici le lien pour consulter le programme complet.

[Programme primaire provisoire - Culture et citoyenneté québécoise - Primaire \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/education/programmes/programme-primaire-provisoire-culture-et-citoyennete-quebecoise-primaire)

7.3. Fournitures scolaires (Approuve)

Prendre connaissance des listes scolaires pour approbation

7.4. Code de vie (Approuve)

Document déposé sur le portail de l'école dans : « *Vie à l'école - Code de vie* » (aucun changement)

Le code de vie contient des règles et la raison pour laquelle la règle existe. Bien sûr, l'adoption de comportements adéquats de la part des élèves est une responsabilité commune (l'enfant, l'école, la famille, les partenaires et autres).

7.5. PALVI (*Plan pour lutter contre la violence et l'intimidation*) (Adopte)

Document révisé (voir pièce jointe)

*Il est noté que les documents d'encadrement seront revisités en 2023-24 afin d'apporter certaines précisions. Le CSSRS proposera des documents plus uniformes particulièrement pour le PALVI pour répondre au contexte actuel dans les écoles.

7.6. Calendrier des étapes (Info)

Le calendrier sera déposé sur le portail lorsqu'il sera prêt comme à chaque année.

7.7. Sorties éducatives (Approuve)

8. Mot du délégué au Comité de parents CSSRS (Jocelyn Beaupré, Alexandra Michaud substitut)

9. Compte-rendu de la vie à l'école

9.1. Accueil des élèves de maternelle

L'accueil aura lieu le 1 juin prochain en AM.

9.2. Réalisation Desranleau 2017 à 2023 et Bilan école

Présentation

10. Rapport des sous-comités

10.1. Service de garde

10.2. Santé globale

10.3. Fondation

Cour\$-Don\$ 24 mai AM

Bel événement !! Bravo à tous. Les spécialistes en éducation physique vous feront un retour sur la course avec quelques photos à l'appui.

11. Autres affaires

12. Date de la prochaine réunion

Dernière rencontre du CÉ pour 2022-23

Un rapport annuel sera produit en collaboration avec le Président du CÉ

13. Levée de l'assemblée